

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article2453>

Motion au Congrès du SNTRS-CGT de mars 2018 sur la politique migratoire

- PUBLICATIONS - CONGRES - Documents du 29ème Congrès -

Date de mise en ligne : dimanche 25 mars 2018

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Motion au Congrès du SNTRS-CGT du 23 mars 2018 sur la politique migratoire

La politique migratoire du gouvernement français et ses projets actuels, se caractérisent par :

- ▶ Une politique du chiffre dans les placements en centre de rétention.
- ▶ La maltraitance des migrants sans abris et en particulier des mineurs.
- ▶ Le tri illégal des migrants par des brigades mobiles dans les centres d'hébergement d'urgence.
- ▶ La criminalisation du "délit de solidarité" qui touche les citoyens solidaires des migrants mais aussi les salariés impliqués dans différents contrôles (transports, douanes..) souvent à l'encontre de leur conscience.

Le SNTRS-CGT considère que les migrations dans le monde sont la conséquence des guerres et de l'exploitation économique, au détriment des populations, par le capitalisme mondial. Il appelle à la lutte, en collaboration avec les syndicats de tous les pays pour forcer l'UE et singulièrement le gouvernement français à respecter les droits humains fondamentaux, le droit international dont le droit d'asile et les conventions de l'OIT.

vote : 33 pour, 0 contre, 0 abstention